

# **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

## Par mesure d'économie de l'eau potable, la Ville de Nyon met temporairement hors service la moitié des fontaines publiques

Nyon, le 5 juillet 2022

Les fortes chaleurs du mois de juin et une pluviométrie très faible engendrent une baisse de l'apport des sources et de la nappe phréatique, occasionnant un déficit hydrique marqué. Une mesure exceptionnelle et préventive pour l'économie d'eau potable est appliquée en vue de ne pas aggraver l'étiage. Ainsi, de nombreuses fontaines ne sont plus approvisionnées en ville de Nyon comme ailleurs dans la région. L'installation d'électrovannes pourra permettre à l'avenir d'éviter cette mesure radicale.

Depuis l'année 2017, notre région subit de façon récurrente des déficits hydriques de plus en plus marqués et sur de longues périodes. Cette année ne fait pas exception, avec une pluviométrie faible, à laquelle s'ajoutent les fortes chaleurs, hors de toutes normes, éprouvées durant le mois de juin.

La consommation d'eau a fortement augmenté pour atteindre des pics de distribution quotidiens élevés, jamais mesurés en juin. La plus grande part de notre eau potable provient de 5 sources situées au pied du Jura et de 2 puits de pompage dans la nappe phréatique. Cette adduction, généralement suffisante en hiver, est complété par la Société Anonyme pour le Pompage et l'Adduction d'eau du lac pour la région Nyonnaise (SAPAN) au début du printemps jusqu'à la fin de l'automne par l'eau du lac, filtrée et traitée. Il est toutefois important de préserver au mieux les débits encore disponibles.

Nyon compte 41 fontaines publiques. A l'instar de l'année 2020, les SI Nyon ont pris des mesures préventives d'économie, en vue de limiter la distribution d'eau des fontaines. A cet effet, 25 fontaines seront coupées cette semaine, permettant ainsi de préserver le niveau du régime des sources et de la nappe phréatique. Cependant, 16 fontaines plus symboliques du centre-ville et de Rive resteront en activité.

Cette mesure exceptionnelle est également mise en place dans les communes reliées au réseau extérieur des SI Nyon – Arnex, Borex, Céligny, Crans, Prangins et Signy – et au Service Intercommunal des Eaux de Chéserex-Grens-Eysins (SIECGE), géré par les SI Nyon.

L'apport des sources représente actuellement seulement 2000 I./mn et le débit nécessaire pour distribuer l'ensemble des fontaines du réseau de Nyon demande 500 I./min d'eau potable, soit un volume de 720 m³/jour, l'équivalent de la consommation journalière de 2100 habitants.

Dès qu'une amélioration notable du niveau de la nappe phréatique et du débit des sources sera observée, les fontaines pourraient être remises en service avant la coupure officielle hivernale de mi-octobre.

#### Installation prochaine d'électrovannes

A noter par ailleurs, l'installation, dès mi-juillet, sur la fontaine du Maître Jaques et la fontaine du parking de Colovray, d'une électrovanne. Soit une vanne automatisée pour réguler le débit d'eau, et par exemple le réduire au strict minimum en journée, de manière à toute de même offrir de la fraîcheur durant les grandes chaleurs, voire l'interrompre durant la nuit lorsque l'approvisionnement n'est pas nécessaire.

Si les essais s'avèrent concluants, 16 autres fontaines seront équipées d'une électrovanne encore cette année, puis autant en 2023 et 2024.

#### > Suite de la page 1

### Réseau d'eau des SI Nyon

Les SI Nyon sont en charge de l'exploitation, de l'extension et de l'entretien d'un réseau d'eau potable qui s'étend sur le territoire nyonnais mais également sur les communes d'Arnex, Borex, Crans, Céligny, Signy, et Prangins. Plusieurs habitations des communes de Duillier et Gingins sont également alimentées. Au total, plus de 31'000 habitants sont alimentés directement par le réseau de distribution des SI Nyon.

Les SI Nyon sont également en charge de la gestion du réseau du Service Intercommunal des Eaux de Chéserex, Grens et Eysins (SIECGE).

L'eau distribuée annuellement par les SI Nyon représente 4 millions de m³, elle est d'excellente qualité, sa dureté moyenne est de 23,5°f et sa teneur moyenne en nitrate est très basse 4,8mg/l en regard à l'objectif cantonal de 20mg/l et le seuil de tolérance à 40 mg/l.

#### **Contacts presse**

M. Pierre Wahlen, Municipal en charge des Services industriels, 079 403 93 11

M. Thierry Magnenat, Directeur des SI Nyon, 079 391 14 22